



FICHE SYNOPIQUE DU PROJET

Les Exploitations familiales sont confrontées à une vulnérabilité grandissante inhérente à des facteurs liés à une faible prise en compte du changement climatique dans les politiques et stratégies de développement. Cela se manifeste par un transfert des terres vers les grandes entreprises agricoles et également à travers une dépendance vis-à-vis des importations de denrées alimentaires. Cette situation rend de plus en plus vulnérables ces EF face aux aléas climatiques et pandémies.

De manière subséquente, dans le cadre du partenariat entre la FONGS et la Fondation de France, ce projet a été élaboré en vue d'apporter une réponse à cette question qui constitue une problématique pour la transformation des EF.

Ce projet a pour titre : Renforcement de la capacité de résilience des exploitations familiales face aux chocs climatiques et sanitaires liés à la pandémie Covid19

Zones d'intervention : 6 zones agro écologiques du Sénégal et couvre 15 départements.

Durée : 3 ans 2021 -2023 dont 1 an test (janvier 2021-décembre 2021).

Cibles : 750 exploitations familiales bénéficiaires.

Objectif général : contribuer au développement des économies locales et des capacités de résilience pour une transformation durable des exploitations familiales.

2 objectifs spécifiques qui se déclinent comme suit : i) rendre fonctionnels les CLAAP grâce à une animation sur des thèmes axés sur l'économie locale et les conséquences des chocs climatiques et sanitaires sur les exploitations familiales ; ii) accompagner la transformation de ces exploitations familiales en renforçant leurs capacités de résilience.

Enjeux :

- ☞ amélioration de la synergie d'action entre OP/Etat dans l'accompagnement de la transformation des EF ;
- ☞ renforcement de la capacité de résilience des EF face aux chocs climatiques et sanitaires ;
- ☞ renforcement du pouvoir économique des femmes et des jeunes ;
- ☞ renforcement de la capacité d'endiguement de la pandémie.

Actions à mettre en œuvre

- ⇒ Redynamisation des CLAAP existants à travers des actions de sensibilisation afin d'asseoir une bonne synergie d'action entre les OP, les services techniques déconcentrés, les conseils locaux, les UFR et autres acteurs.
- ⇒ Mise en place et accompagnement des nouveaux CLAAP par le biais d'une approche participative pour une appropriation requise en vue de garantir une bonne fonctionnalité.
- ⇒ Observation des exploitations familiales et des terroirs qui se traduit par l'élaboration de documents de synthèse des données issues des EF à l'échelle départementale
- ⇒ Renforcement de la capacité de résilience des EF (Exploitations familiales) à travers l'appui au développement d'activités pouvant permettre une amélioration des conditions économiques et sanitaires des familles particulièrement des femmes et des jeunes.
- ⇒ Suivi, évaluation et capitalisation en termes de communication, de partage et de diffusion des acquis du projet